



BOURSES DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2020

« **Pour une culture du risque pérenne** »

Etude sur la perception des risques naturels et les leviers d'adoption des mesures de protection chez les enfants et la population Guadeloupéenne

avec le soutien de la Croix-Rouge française



Présentation

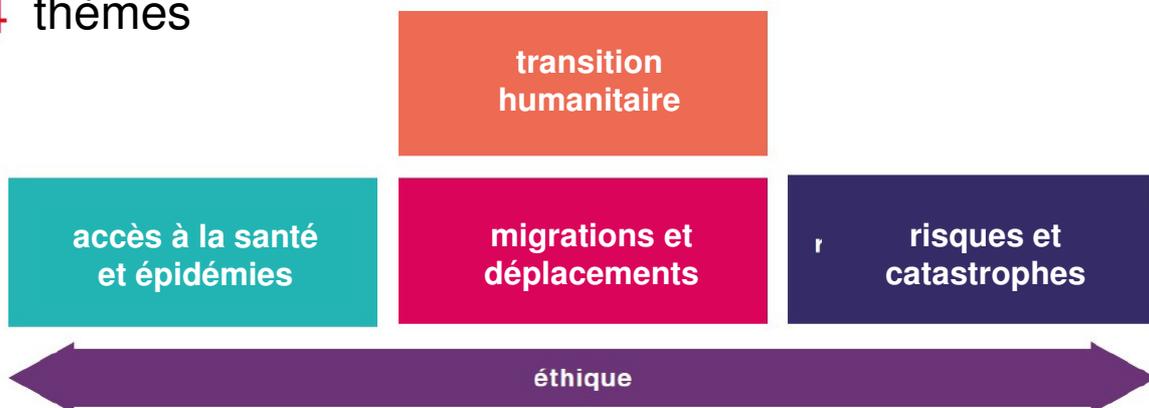
Au cœur des activités de la **Fondation Croix-Rouge française**, une conviction : pour répondre au mieux aux souffrances et en prévenir les causes, il est nécessaire de comprendre les contextes où elles s'expriment et de prendre le temps d'analyser, au plus près des populations vulnérables, les dynamiques à l'œuvre.

La Fondation a pour objectif de mobiliser la communauté scientifique à proximité des populations en souffrance, au Nord comme au Sud, pour apporter des réponses concrètes et durables. Afin d'encourager et de guider cet effort de réflexion et d'innovation, elle finance et accompagne des chercheurs francophones indépendants, en priorité issus des terrains d'intervention, par l'attribution de bourses de recherche postdoctorales sur appels à candidatures. D'une durée d'un an, elles couvrent de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales et proposent des thématiques communes à l'action humanitaire et sociale.

Ces appels portent sur les **4 thématiques de recherche privilégiées** décrites ci-dessous. Leur objet est d'inviter les chercheurs à offrir une meilleure compréhension des vulnérabilités qui affectent les populations, des réponses apportées et des ajustements à faire dans les programmes d'action sociale ou humanitaire dans le but d'améliorer la prise en charge et la prévention en France et dans le monde.

Aux 4 thématiques de recherche privilégiées s'ajoute un sujet transversal, l'**éthique**, pour à la fois aider à structurer le questionnement inévitable suscité par des situations inédites qui imposent de nouveaux choix, et orienter ces derniers vers l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

4 thèmes



Appel « Pour une culture du risque pérenne »

Etude sur la perception des risques naturels et les leviers d'adoption des mesures de protection chez les enfants et la population Guadeloupéenne

avec le soutien de la Croix-Rouge française

La Fondation Croix-Rouge française a décidé de s'associer à la **plate-forme d'intervention régionale en Amériques et aux Caraïbes** (PIRAC) de la **Croix-Rouge française** pour lancer un appel à candidatures pour le financement d'**une équipe de recherche** sur les déterminants psychosociaux et socioculturels qui influent sur les comportements de prévention et de protection face aux risques « naturels », et sur l'appropriation d'une culture de risques pérenne de la population guadeloupéenne, selon sa diversité.

Créée en 2005, la PIRAC possède plus de 10 ans d'expérience dans la zone correspondant principalement au bassin Caraïben et plus précisément aux petites Antilles et au plateau des Guyanes (Guyana, Suriname, Guyane), et qui subit régulièrement l'impact de catastrophes d'origines naturelles (hydrométéorologiques, sismiques et volcaniques, sécheresses), de plus en plus régulières et violentes avec les effets du changement climatique. L'objectif de la PIRAC est de renforcer sur chaque territoire, la coopération inter-caraïbienne dans le domaine de la réponse aux catastrophes naturelles à travers le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ceci en mutualisant les ressources matérielles et humaines de chacun, et en organisant au niveau régional la réponse opérationnelle à l'urgence. Elle est un partenaire privilégié pour les Sociétés nationales de la région, qui ont signé avec elle des accords de coopération parmi lesquelles, Haïti, Dominique, Barbade, Sainte Lucie, Jamaïque, Suriname, de même que la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et les délégations territoriales de la Croix-Rouge française (CRF).

Conformément aux objectifs alloués à la recherche, la quantité et le type de données à collecter et analyser, la diversité des profils de personnes à enquêter, ainsi que la nature des lieux à explorer, la recherche sera menée par une équipe composée de 2 ou 3 chercheurs dont un porteur de projet responsable de la coordination et du travail scientifique. Ce mode de recherche permettra une collecte de données spécifique à chaque population étudiée tout en garantissant l'harmonisation au niveau du développement de la méthode de recherche et de l'analyse des données.

Thématique et zone géographique de recherche

La Caraïbe est une des régions au monde les plus exposées aux risques de catastrophes naturelles¹. C'est le cas notamment des territoires français des Antilles². La Guadeloupe, par sa localisation, dans l'arc oriental des Antilles, en limite de l'Océan Atlantique et de la mer des Caraïbes, se situe dans la ceinture des ouragans et est de ce fait régulièrement affectée par des phénomènes climatiques majeurs. La sismicité de la région est importante, due au phénomène de subduction, aux mouvements de failles plus superficielles au sein de la plaque Caraïbe et à l'activité volcanique. De plus, l'activité éruptive du volcan Soufriere Hills à Montserrat peut provoquer un tsunami sur les côtes de la Guadeloupe (principalement les côtes Ouest et Nord de la Basse-Terre).

Ces dernières décennies la Guadeloupe a été affectée par des catastrophes naturelles majeures de différentes natures : séismes (Saintes, 2004), inondations (dont phénomènes de crues soudaines), ouragans (Hugo en 1989, Marilyn en 1995, Dean en 2007, Maria en 2017), etc. Ces risques majeurs sont exacerbés par différents facteurs de vulnérabilité des populations et du territoire : caractère insulaire voire « double insularité » des dépendances, fragilité socio-économique d'une partie de la population³, flux migratoires complexes, densification et pression urbaines fortes, érosion rapide de la mémoire du risque. De plus ces risques de catastrophes sont accrus par un processus de changement climatique qui influe sur la fréquence et l'intensité des aléas, imposant un effort et un rythme d'adaptation soutenus des populations et des institutions.

Au-delà de ce contexte socio-environnemental, il est notamment constaté que la culture du risque progresse difficilement au niveau des populations⁴ et la

¹ Pagney Bénito-Espinal Françoise *et al.*, 2016. « Guadeloupe et Martinique, deux territoires sous fortes contraintes ». Assises Nationales des risques naturels, Marseille, du Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, 22, 23 mars 2016. Poster du programme AGESARENAT.

Pagney Bénito-Espinal Françoise, 2014. « La mer Caraïbe : dynamique, enjeux passés présents et à venir ». In Miossec A., *Géographie des mers et des océans*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 469-491.

Beauducel François, 2015. *Séismes des Antilles*, SCITEP éditions, 88 p.

² Pagney Bénito-Espinal Françoise, « Vivre avec les aléas climatiques dans les départements français d'Amérique ». Actes du 17e FIG de Saint-Dié-Des-Vosges. « Les géographes revisitent les Amériques ». 2007, 20 p.

Huc Jean-Claude, Etna Max, assistés de Pagney Bénito-Espinal Françoise et Mazurie Roland (dir), 2015. *Éclats de temps : Anthologie des événements extrêmes de la Guadeloupe*, Publication de la Région Guadeloupe, PLB Editions, 456 pages et annexes.

³ Nicolas Thierry, Pagney Bénito-Espinal Françoise, Lagahé Émilie et Gobinddass Marie-Line, 2018. « Les catastrophes cycloniques de septembre 2017 dans la Caraïbe insulaire au prisme de la pauvreté et des fragilités sociétales », *EchoGéo* [En ligne], 46 | 2018, mis en ligne le 31 décembre 2018.

⁴ ICERMAN/DEAL, 2011. « Le séisme d'Haïti, quelles leçons pour la Guadeloupe ». Les actes. Journée sismique ICERMAN/DEAL du 8 février 2011. Le Gosier, 60 p.

Le Blanc Antoine, Nicolas Thierry. (dir.), 2013. Dossier « Politiques et pratiques de la résilience », *EchoGéo* [En ligne], n° 24.

connaissance des risques est hétérogène⁵, de même que celle des comportements appropriés en cas de catastrophe⁶. Cela nécessite d'accroître l'information préventive et d'améliorer les méthodes d'éducation aux risques ainsi que leur propension à être déployées sur l'ensemble du territoire⁷.

Aussi, des dispositifs réglementaires d'information préventive existent (DDRM, DICRIM) mais sont souvent peu accessibles et compréhensibles des citoyens dont il est attendu une démarche personnelle complémentaire pour s'informer sur les risques les menaçant, sur leur propre niveau de vulnérabilité, sur les mesures à adopter. Un accompagnement des citoyens dans cette démarche individuelle existe, mais il est insuffisant.

Au niveau familial les dispositifs de plans familiaux de mise en sûreté sont peu utilisés et les consignes de sécurité peu connues, également par manque d'accompagnement de proximité.

Enfin, la réglementation confère aux maires la mission d'information préventive au plus proche des populations mais ceux-ci ont des capacités et ressources limitées pour la mettre en œuvre⁸.

Face à ce constat, la PIRAC lance un projet de réduction des risques auprès de la population, le projet « Paré, pa Paré : tous préparés face aux risques naturels pour une Guadeloupe résiliente », qui vise le renforcement de la résilience de la population via le développement d'une culture de risque auprès des enfants, des jeunes et des adultes. Lancé avec le soutien de la DEAL, du Conseil Régional du Conseil Départemental de Guadeloupe ainsi que le FEDER de la région de Guadeloupe, le projet « Paré, pa Paré » s'insère dans une dynamique régionale au niveau de l'ensemble des acteurs de la gestion et de la prévention des risques qui a démarré en 2016. Il est le résultat d'une volonté commune de tous ces acteurs de lancer des actions en faveur de la culture du risque sur le territoire à partir d'une approche novatrice qui répond aux besoins et caractéristiques des publics ciblés.

⁵ Pagney Françoise, Suédois José, 1999, « Connaissances et perceptions du risque cyclonique en contexte micro-insulaire (Terre-de-Haut des Saintes) ». *Terres d'Amérique* n° 2, Karthala/Géode-Caraïbe, Paris, p.61-79.

⁶ Magali Mas (2012), Analyse comparative des représentations du risque volcanique en milieu insulaire : Guadeloupe, Martinique et Réunion. Histoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2012. Français. ffNNT : 2012MON30082ff. fftel-00981943

Frédéric Leone, Magali Mas (2009), Représentations mentales du risque volcanique au sein de populations insulaires menacées. Les cas des îles de la Réunion et de la Guadeloupe, In Villes et volcans, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp.97 – 119.

Frédéric Leone, Magali Mas (2011), Représentations mentales du risque volcanique au sein de populations insulaires menacées. Etude comparée Guadeloupe Réunion, 25ème Conférence cartographique internationale.

⁷ DEAL Guadeloupe (2009), Etude de l'impact des actions de communication sur le risque sismique en Guadeloupe, SISMIK 2009.

Françoise Pagney Bénito-Espinal, Grégory Gaspard (2019), Construire une culture du risque efficiente ? Le cas de la Guadeloupe et de la Martinique, Geo Confluence.

⁸ Pagney Bénito-Espinal Françoise, 2019. « De l'analyse de l'ouragan Hugo à un questionnaire renouvelé sur les risques naturels majeurs en cette seconde décennie du XXIe siècle », *Historiens & Géographes*, dossier « Regards croisés sur les Antilles », sous la direction de J. Dumont et F. Pagney Bénito-Espinal, n° 445, p. 91-107.

Stollsteiner Philippe et Ducreux Laure, 2011. *Inondations survenues le 4 janvier 2011 en Grande-Terre, Guadeloupe, caractérisations et recommandations. Rapport final*. BRGM RP - 59934. 150 p.

Sur une période de 32 mois, la diffusion de la culture de risque sera promue à partir des 3 piliers qui la détermine : (1) la connaissance des risques, (2) les mesures de prévention et de protection, et enfin (3) l'acquisition de réflexes comportementaux pour la mise en place de mesures préventives.

Les activités auront lieu au sein des écoles et dans les communes cibles.

En milieu scolaire, un ensemble de kits pédagogiques adaptés au temps d'enseignement et temps périscolaire (avec le Centre d'accueil de loisirs sans hébergement, CLSH) sera introduit dans les écoles primaires, collèges et lycées. Les dispositifs de réduction des risques seront renforcés à la fois pendant les temps gérés par la mairie et les temps d'enseignement pour aboutir à la réalisation d'exercices d'évacuation avec la participation des élèves sur un risque imprévisible comme le séisme, par exemple.

Au niveau des communes, un travail de sensibilisation sera réalisé avec les habitants à travers la diffusion d'éléments informatifs sur les risques et les mesures de prévention. Les séances avec le grand public se feront à travers la caravane mobile de la prévention des risques qui sera à la fois un lieu d'information et de découverte ludique. De plus, un exercice de simulation sera organisé dans un quartier.

Les activités et les supports seront adaptés aux publics les plus vulnérables comme les personnes âgées et les personnes handicapées pour s'assurer de la large diffusion de la culture de risque. En outre, les messages préventifs résulteront d'une collaboration entre l'ensemble des acteurs de la gestion du risque, qui permettra de présenter au public la pluralité des domaines et disciplines que mobilise la gestion des risques tant en termes institutionnels, techniques, scientifiques, opérationnels, sociaux, ainsi que leur complémentarité. Ce cadre partenarial concourra à maintenir l'éducation et la préparation aux risques naturels de la population au rang de priorité du territoire.

Une étude socio-anthropologique est nécessaire afin d'orienter de façon adéquate l'élaboration ou l'adaptation des messages, outils/supports ludo-pédagogiques et activités de sensibilisation qui seront proposés aux différents publics visés par le projet afin que ces derniers assimilent une culture du risque pérenne et adoptent de nouveaux comportements de prévention et de protection aux risques de catastrophes naturelles. La recherche, qui devra donc être menée au démarrage du programme « Paré, pa Paré » pour permettre une orientation adéquate et rapide des activités prévues, consistera ainsi à identifier et comprendre les déterminants psychosociaux et socioculturels qui influent sur les comportements de prévention et de protection face aux risques « naturels », et sur l'appropriation d'une culture de risques pérenne de la population guadeloupéenne, selon sa diversité. *Comment les risques naturels sont-ils perçus par la population en fonction des caractéristiques sociales (âge, sexe, niveau de vie, catégorie socioprofessionnelle, etc.) et du découpage géographique du territoire ? Quels sont les niveaux de connaissance de la population sur les risques naturels ?*

Il s'agira de déterminer les mécanismes de compréhension des informations et moyens de prévention, les mesures préventives les moins bien assimilées, les préjugés et croyances agissant comme des freins ou leviers de l'appropriation d'une culture de risque pérenne et de l'adoption de bonnes pratiques de protection

individuelle et collective chez les enfants et les adultes. *Quels sont les aspects psychosociaux et culturels qui interviennent dans la mémorisation des événements passés et l'acquisition d'une culture du risque pérenne ? À l'échelle familiale et individuelle, quelles sont les mesures qui sont appliquées ou les dispositions qui sont prises pour atténuer les risques ? Comment tourner/présenter/diffuser les messages de prévention à l'attention des enfants pour qu'ils s'approprient une culture du risque pérenne et constituent des relais de diffusion de cette culture au sein de la cellule familiale ? À partir de quel âge peut-on inculquer la culture du risque aux enfants sans que cela soit anxiogène ? Quels sont les leviers qui favorisent un changement de comportement durable dans les pratiques de protection individuelles et collectives ? Quels sont les outils/méthodes à utiliser/développer pour permettre aux enfants et adultes d'acquérir une culture du risque et consentir à assimiler et mettre en place des pratiques individuelles et collectives qui visent la réduction des risques de catastrophes ?*

La meilleure compréhension de la perception du risque de la population, de son niveau de connaissances et des attitudes motivant ses comportements préventifs devra mener à proposer des recommandations à l'équipe projet « Paré, pa Paré » pour élaborer ou adapter les actions de sensibilisation, les messages clés, les techniques et les outils de prévention en fonction des risques naturels, et des différents publics et communes ciblés par le projet. Les résultats de la recherche devront notamment présenter les mesures actuelles de protection individuelle et collective établis par les enfants (les tranches d'âge du public ciblé par l'étude sont 8/10 ans, 11/14 ans et 15/18 ans) et adultes pour réduire les risques de catastrophes ainsi que les leviers qui permettront, via le projet « Paré, pa Paré », de faire changer le comportement de la population afin qu'elle puisse adopter des bonnes pratiques de protection individuelle et collective et acquérir une culture du risque. Ces résultats alimenteront le travail d'élaboration des kits pédagogiques pour les établissements scolaires qui sera mené en parallèle avec les acteurs de la prévention des risques du territoire. Quant aux interventions grand public, la recherche mettra en avant des suggestions d'activités pour organiser des activités de sensibilisation et d'éducation aux risques qui permettront de mettre l'accent sur le changement de comportement.

Le projet exigeant que les avancées de la recherche servent directement à l'élaboration de ses activités et outils, il sera primordial que ses avancées correspondent au calendrier d'avancement des activités et que l'équipe de chercheur.e.s travaille en étroite collaboration avec celle du projet. Ainsi, il est attendu que l'étude à l'attention des enfants (les tranches d'âge du public ciblé par l'étude sont 8/10 ans, 11/14 ans et 15/18 ans) soit réalisée au début de la recherche pour donner de premiers résultats dès octobre 2020.

Zone géographique de recherche

La recherche aura lieu en **Guadeloupe**. Elle couvrira l'ensemble du territoire et mettra en avant les disparités liées à son découpage géographique (Grande Terre, Basse Terre, les dépendances) qui n'ont pas toutes le même niveau d'exposition à certains aléas naturels.

Les pays ciblés constituent une entrée empirique pour les recherches. Ils ne correspondent en aucun cas aux nationalités d'éligibilité du candidat.

Conditions de candidature

Les financements accordés par la Fondation Croix-Rouge française ont pour objectif de couvrir le coût d'une année de recherche dans le cadre de projets individuels ou collectifs.

Les financements accordés dans le cadre de projets collectifs sont attribués à un.e chercheur.e, auteur.e de la candidature et considéré.e comme le coordinateur ou la coordinatrice du projet, responsable de la réalisation de la recherche et de la tenue des engagements en contrepartie du financement selon les conditions d'attribution et modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document.

Seuls les chercheur.e.s rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Il n'existe pas de condition de nationalité. La Fondation privilégie toutefois les candidatures des chercheurs résidant dans les zones géographiques de recherche prioritaires (hors France).

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, les chercheur.e.s souhaitant candidater doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être présenté.e.s par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 26 avril 2020 à minuit.**

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le/la candidat.e accède à son espace personnel depuis lequel il/elle peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature.s.

Formulaire de candidature

Le/la candidat.e renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, le cas échéant répartition des tâches parmi les membres de l'équipe, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel, et le cas échéant les CV de chaque membre de l'équipe de recherche ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile ;
5. un chronogramme ;
6. une lettre de soutien du responsable de chaque institution de recherche impliquée dans le projet (optionnel) ;
7. une lettre de référence (optionnel) ;
8. un budget prévisionnel.

Les candidatures en ligne s'ouvriront **du 28 février 2020 au 26 avril 2020 à minuit**. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entraînera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le/la candidat.e peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il/elle sera tenu informé.e des résultats.

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature seront évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés et l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de sélection incluant des représentants du partenaire de l'appel établira une proposition de sélection qui sera soumise à la gouvernance de la Fondation, qui établira enfin la sélection finale lors d'une réunion qui aura lieu en **mai 2020**. Les résultats seront communiqués par mail le lendemain.

Modalités du soutien financier

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira au/à la lauréat.e :
 - une bourse de recherche de **50 000 euros** ;
 - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
 - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
 - traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série « Pratique & Humanités » (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
 - soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue **Alternatives Humanitaires**
 - participation aux « **Rencontres de la Fondation** »
 - création d'un espace dédié à la recherche conduite sur le site de la Fondation
 - un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
 - une adhésion d'un an à l'International Humanitarian Studies Association (**IHSA**)
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- La gestion des financements accordés dans le cadre de projets collectifs conformément au budget prévisionnel fourni lors de la candidature (y compris la rémunération des membres de l'équipe de recherche) relève de la responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice du projet.
- Le versement du financement de la recherche est conditionné par le respect des obligations figurant dans la convention d'attribution du financement cosignée par le/la lauréat/e et la Fondation.
- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution du financement du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment le financement. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Obligations

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.

- Le/La lauréat/e s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et *working papers*. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée d'études organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le/la lauréat/e à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le/la lauréat/e étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le/la lauréat/e consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur(e) qui reste propriétaire de son travail.
- Le/La lauréat/e s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le/la lauréat/e dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le/la lauréat/e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

Calendrier

28 février 2020	Lancement de l'appel à candidatures
26 avril 2020	Clôture des candidatures à minuit
Mai 2020	Evaluation des candidatures, sélection, annonce des résultats, signature par le/la lauréat.e de la charte et de la convention d'attribution du financement
1 ^{er} juin 2020	Début de la recherche
1 ^{er} juin 2021	Fin de la recherche

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

recherche@fondation-croix-rouge.fr